MAIRIE de MONTPERREUX

25160

LISTE DES DELIBERATIONS
Conseil municipal du jeudi 5 novembre 2026 – 20h30

Etaient présents : Mme Sylvie BESANÇON, M Sylvain BOBILLIER-MONNOT, Mme Charline BRALLA, M Stéphane BREUILLOT, Mme Michèle CHAPON, M Tanguy GAGELIN, Mme Charlotte LOCATELLI, M Aymeric MAIRE, M Gaël MASSOT, Mme Angélique MEIGNAN Mme Céline POUX, M Christophe RIGOLOT, Mme Anne-Laure SORIN et M Antoine THOMET.

Était absente excusée : Mme Emmanuelle NIO
Était absent : -
Procuration donnée : Mme Emmanuelle NIO a donné procuration à Mme Angélique MEIGNAN
Secrétaire de séance : Mme Charlotte LOCATELLI

Numéro	Objet	Résumé	Décision
088/2026	Approbation du procès-verbal du 8 octobre 2026	Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal du Conseil Municipal du 8 octobre 2026, tel qu'il leur a été transmis.	14 voix pour 1 abstention
089/2026	Délégations du Conseil municipal au Maire	Mme Anne-Laure SORIN rend compte au Conseil municipal des décisions qu'elle a prise dans le cadre des délégations que l'Assemblée lui a octroyées : - Signature des deux derniers contrats de bail pour les box n°1 et n°7. A ce jour, tous les box sont loués.	
090/2026	Adhésion au Contrat groupe du Centre de gestion pour l'assurance statutaire et la prévoyance complémentaire à compter du 1er janvier 2027	Assurance statutaire Le Conseil municipal vote l'assurance statutaire pour couvrir la collectivité contre le risque d'absence de ses agents CNRACL et IRCANTEC. Prévoyance complémentaire :Point reporté au Conseil municipal suivant.	15 voix pour

091/2026	Accord pour renouvellement de l'adhésion de la collectivité au groupement d'achat des syndicats d'énergie de BFC	Point ajourné pour demande d'information supplémentaire auprès du SYDED	
092/2026	Choix du ou des déneigeurs pour le déneigement d'une partie des voies communales	*M Christophe RIGOLOT sort de la salle des délibérations* Après appel d'offres, la commune n'a reçu qu'une offre. Le Conseil municipal décide de retenir la candidature de M Christophe RIGOLOT.	14 voix pour
093/2026	Attribution des 3 lots de bois façonnés résineux verts issus de la forêt non soumise	*M Antoine THOMET sort de la salle des délibérations.* Le Conseil municipal attribue les lots de bois aux scieries les mieux-disantes : - Lot 1 : Lieu dit « Tréchard », parcelle AS 93,69.917 m3 : **scierie RENAUD au tarif de 6601 €** - Lot 2 : Lieu dit « Pré Neuf », parcelle AV 203, 44.75 m3 : **scierie RENAUD au tarif de 4362 €** - Lot 3 : chablis prés communaux, 28.205 m3 : **Ei CHAUVIN Hilaire au tarif de 1805.12 €**	14 voix pour
094/2026	Vente coupe de bois parcelle AV n°30	Le Conseil municipal décide de vendre les produits issus de la coupe de la parcelle AV n°30 à la scierie SOLIBOIS. *M Antoine THOMET réintègre la salle des délibérations.*	14 voix pour
095/2026	Droit de préemption et droit de préférence parcelles boisées	Le Conseil municipal décide de ne pas exercer le droit de préemption pour la parcelle boisée cadastrée section AW n°89, lieu-dit « Aux Grands Champs » Le Conseil municipal décide de ne pas exercer le droit de préférence pour la parcelle boisée cadastrée section AN n°10, lieu-dit « Champ Faivre »	14 voix pour 1 abstention 15 voix pour

A Montperreux, le 06/11/2026
Le Maire,

Anne-Laure SORIN
Maire

MAIRIE DE MONTPERREUX (DOUBS)